

DE L'AMOUR DES ÉVÊQUES ET DES PRÊTRES

Des vases d'argile chargés d'une mission divine

Que nous enseigne la constitution *Lumen gentium* (*Le Christ, lumière des Nations*) sur la mission des pasteurs de l'Église ? Un chapitre de Vatican II à lire pour nous aider à mieux comprendre l'amour qui doit nous animer envers nos pasteurs.

Des comportements blâmables, douloureux pour l'Église

J'évoquais succinctement, dans la chronique du numéro de janvier, le problème de la faiblesse des hommes d'Église, entendez principalement, les évêques et les prêtres. L'actualité nous donne parfois l'occasion, malheureusement, de révéler au grand jour certains égarements et fautes qui éclaboussent, et surtout, blessent l'Église dans son ensemble, du plus humble des chrétiens au pape, lorsque les médias s'emparent de certains scandales et les jettent en pâture aux foules. L'implication de certains prêtres nord-américains, couverts par leurs évêques, dans des affaires de pédophilie, en sont un exemple récent, marquant et cruel ! Cruel, parce que bien des personnes n'hésitent pas alors, non seulement à faire l'amalgame – un peu facile – entre une ou plusieurs brebis défaillantes, pour ne pas dire galleuses, et l'ensemble du troupeau, mais aussi pour rejeter l'institution ecclésiale. Nous devons donc apprendre à défendre l'institution hiérarchique de l'Église non seulement lorsqu'elle est injustement mise en cause, mais même lorsque des prélats ont mal agi. Car leur faute est personnelle – même si les conséquences rejaillissent sur l'ensemble du corps mystique du Christ –, et ne saurait être celle de l'Église, qui est sans péché.

Pour cela, puisque nous fêtons le 40^e anniversaire de la constitution dogmatique *Lumen gentium* du Concile Vatican II, il me semble qu'il faut, en premier lieu, découvrir ce qu'est la personne d'un évê-

que et la grandeur de sa mission, devant Dieu et devant les hommes. Nous ne pourrions qu'être humbles face à la grandeur de sa charge et du pouvoir dont il a été investi, pouvoir bien évidemment qui doit conduire au service de l'Église et non, comme dit saint Augustin, « à s'attirer des honneurs temporels, des avantages séculiers ». (v. aussi 1 P 5, 1-4 ; et *Lumen gentium*, n° 18 §1). En second lieu, nous évoquerons les raisons qui nous incitent à défendre l'Église.

Une Église divine dans sa constitution et bien humaine dans sa composition

Oui, un évêque, ce n'est pas rien, si nous comprenons que l'Église est divine dans sa constitution – car voulue et instituée par Jésus-Christ –, et heureusement, humaine dans sa composition, ce qui la rend proche de nous et bien incarnée dans toutes les époques (à l'image du Verbe qui s'est fait Chair). Aussi je voudrais vous citer trois passages du chapitre 3 de *Lumen gentium* sur l'épiscopat, qui m'ont paru importants et qui nous aideront à comprendre les raisons pour lesquelles nous devons défendre l'institution hiérarchique, et surtout, l'aimer.

Qui écoute l'évêque, écoute le Christ !

Le premier extrait concerne l'origine et le fondement de la mission de l'évêque, successeur direct des apôtres : « *La mission divine confiée par le Christ aux apôtres est destinée à durer jusqu'à la fin des siècles (cf. Mt 28, 20), étant donné que l'Évangile qu'ils doivent transmettre est pour l'Église le principe de toute sa vie, pour toute la durée du temps. C'est pourquoi les apôtres prirent soin d'instituer, dans cette société hiérarchiquement ordonnée, des successeurs. En effet, ils n'eurent pas seulement dans leur ministère des auxiliaires divers, mais, pour que la mission qui leur avait été confiée pût se continuer après leur mort, ils donnèrent mandat, comme par testament, à leurs coopérateurs immédiats d'achever leur tâche et d'affermir l'œuvre commencée par eux, leur recommandant de prendre garde à tout le troupeau dans lequel l'Esprit Saint les avait institués pour paître l'Église de Dieu (cf. Ac 20, 28) (...).* » LG, n° 20, §1-2. « *C'est pourquoi le saint Concile enseigne que les évêques, en vertu de l'institution divine, succèdent aux apôtres, comme pasteurs de l'Église, en sorte que, qui les écoute, écoute le Christ, qui les rejette, rejette le Christ et celui qui a envoyé le Christ (cf. Lc 10, 16).* » LG, n° 20, §3.

Présence de Jésus-Christ lui-même, et plénitude du sacrement de l'Ordre

Le deuxième passage parle de la personne de l'évêque et de la sacramentalité de l'épiscopat : « *Ainsi donc en la personne des évêques assistés des prêtres, c'est le Sei-*

gneur Jésus-Christ, pontife suprême, qui est présent au milieu des croyants. Assis à la droite du Père, il ne cesse d'être présent à la communauté de ses pontifes (...). À eux a été confiée la charge de rendre témoignage de l'Évangile de la grâce de Dieu (cf. Rm 15, 16 ; Ac 20, 24) et d'exercer le ministère glorieux de l'Esprit et de la justice (cf. 2 Co 3, 8-9). » LG, n° 21, §1.

Enfin, nous retiendrons une dernière phrase : « Le saint Concile enseigne que, par la consécration épiscopale, est conférée la plénitude du sacrement de l'Ordre, que la coutume liturgique de l'Église et la voix des saints Pères désignent en effet sous le nom de sacerdoce suprême, de réalité totale du ministère sacré. (...) » LG, n° 21, §2.

É vêques et prêtres sont appelés à la sainteté, comme les fidèles

Que dire de plus que le saint Concile Vatican II ? Que face à la grandeur de la personne de l'évêque, de sa mission et de sa charge, il est évident que nous ne pouvons plus considérer dès lors les trahisons, défaillances ou fautes de ceux-ci et des prêtres, comme une erreur générale de l'Église, qui, par leur intermédiaire, enseignerait des choses impossibles à vivre, alors qu'eux-mêmes seraient de bien piètres chrétiens. Certes, ce n'est pas parce qu'ils représentent la hiérarchie, qu'ils ne sont pas dans l'obligation de se convertir chaque jour. En effet, comme tout chrétien, ils sont appelés à la sainteté du Christ ! La grâce de leur baptême est la même que la vôtre ou la mienne. Nous sommes simplement différents dans la fonction hiérarchique au sein de l'Église. Même si les évêques font partie de ce qu'on appelle « l'Église enseignante », ils font partie aussi de « l'Église croyante », et, à ce titre, ont besoin de se convertir.

L'Église demande à chaque baptisé de se former pour rendre

compte de l'espérance qui habite en lui afin qu'il sache parler avec amour de cette Église dans laquelle il vit, et grâce à laquelle il vit de l'Esprit de Dieu. Comment, sinon, des incroyants pourraient-ils être attirés et éclairés par nos réponses si nous sommes incapables de dialoguer avec eux en argumentant avec justesse pour leur expliquer la Vérité ?

L es arguments de saint Jean Chrysostome

Pour cela, et maintenant que nous avons pu prendre conscience de la grandeur de la personne, de la charge et de la mission de l'évêque, je ne résiste pas au plaisir de vous livrer la remarquable argumentation de saint Jean Chrysostome dit « Bouche d'Or », évêque et docteur de l'Église, (345-407) face à ceux, qui, dénonçant les défaillances des prélats, justifient leur propres défaillances, – qu'on se rassure, les défaillances des pasteurs et des prêtres ne datent pas d'hier –, ou en prennent prétexte pour ne pas entrer dans l'Église ou pour en sortir. Ces hypocrisies sont dénoncées par ce saint évêque : « Ce que l'on te demande, c'est de laver tes péchés, non de montrer que d'autres en ont commis de semblables. Nous sommes prêts à vous rendre nos raisons. Mais, s'il n'en était pas ainsi, si vous aviez maîtres corrompus, rapaces, avares, leur perversion ne serait point votre justification. Car celui qui est plein d'amour et de sagesse, le Fils monogène [unique] de Dieu, lui qui voit tout, sachant que dans un temps si long, sur une terre si vaste, il y aurait beaucoup de mauvais prêtres, et ne voulant pas que leur incurie encourageât l'insouciance des ouailles, a d'avance ôté toute excuse à l'insouciance quand il a dit : " Sur la chaire de Moïse se sont assis les scribes et les pharisiens ; et donc tout ce qu'ils vous diront de faire, faites-le ; mais ce qu'ils font, ne le faites pas " (Mt 23, 2), montrant

ainsi que même quand tu aurais un maître dévoyé, tu ne serais pas excusé de n'avoir pas fait le bien qu'il enseignait. Ce n'est pas sur ce qu'a fait ce maître, mais sur ce que tu as entendu de lui et n'a point observé que Dieu te jugera. En sorte que, si tu as accomplis les commandements, tu seras alors en grande sécurité ; mais, si tu les as transgressés, alors même que tu montrerais une foule de mauvais prêtre, cela ne te servira de rien. Judas, en effet, était apôtre, et cela ne justifiera jamais les sacrilèges, ni les avares, et nul accusé ne pourra dire : un apôtre même a été voleur, sacrilège, traître. Au contraire, nous serons condamnés et punis plus sévèrement pour ne pas nous être assagis au spectacle des péchés d'autrui : s'ils sont rapportés dans l'Écriture, c'est pour que nous nous gardions de les imiter. Aussi, sans plus nous occuper de tel ou tel, soyons attentifs à nous-mêmes, car chacun de nous rendra compte à Dieu de sa propre vie ».

C e n'est pas le sacerdoce qu'il faut blâmer

Me permettez-vous de vous livrer une autre citation de saint Jean Chrysostome ? Elle concerne ceux qui attaquent l'institution du sacerdoce sous prétexte que les prêtres sont aussi de pauvres pécheurs : « Au roi sont confiées les choses terrestres ; à moi les choses célestes. À moi, c'est-à-dire au prêtre. Aussi, quand tu verras un prêtre indigne, n'attaque pas le sacerdoce ; ce n'est point la chose qu'il faut blâmer, mais celui qui use mal de ce qui est beau ; car si Judas fut traître, c'est la condamnation non de l'apostolat, mais de sa propre vie ; ce n'est pas un grief contre le sacerdoce, c'est un péché de sa conscience. N'accuse donc jamais le sacerdoce, mais le prêtre qui use mal de ce qui est beau. En effet, si quelqu'un, discutant avec toi, te dit : " Vois donc celui-ci, c'est un chrétien ! ", réponds-lui : " Je ne discute pas des personnes, mais des

choses. " Combien de médecins, en effet, furent des bourreaux et ont donné un poison pour un remède ! Pourtant je n'incrimine pas leur art, mais ceux qui s'en servent mal. Combien de marins ont coulé leurs navires ! Pourtant c'est non point l'art de naviguer, mais l'usage qu'ils en font, qui est mauvais. Si tu rencontres un mauvais chrétien, n'accuse ni sa foi ni le sacerdoce, mais celui qui use mal d'une chose belle. »

Et, si je peux me permettre d'écrire après saint Jean Chrysostome, je dirai enfin que, malgré le mal considérable qu'a pu faire un prélat, il ne faut jamais oublier le bien qu'il a fait. C'est cela qui est inconcevable pour le commun des mortels, si prompt à jeter aux

orties, sans aucun discernement, la personne et toutes ses œuvres.

Ne jugeons pas à la place des autorités qui en ont la charge

Le jugement de ceux qui commettent des erreurs graves, passibles parfois des tribunaux, ne nous appartient pas, si nous ne sommes pas investis d'une telle mission (policiers, magistrats, évêques, instances disciplinaires, etc.). Laissons aux autorités le soin de faire leur travail de jugement et de sanction, car elles seules ont la grâce d'état pour le faire. Nous autres, gardons-nous de parler à tort et à travers, d'autant que nous ne connaissons pas le dossier. Autrement, nous

nous disons forcément du mal, même beaucoup de mal. Compassionnons et prions alors pour les victimes et les prélats défailants, c'est là notre devoir.

Demandons la grâce d'aimer de plus en plus nos évêques et nos prêtres, vases d'argile chargés de transmettre le message et la sainteté du Christ. Entourons-les de notre affection et prions pour eux afin de les aider à accomplir cette si belle charge que Dieu leur a confiée par l'intermédiaire de l'Église, notre mère. Car c'est bien pour notre salut et celui de l'humanité entière qu'ils travaillent, n'est-ce pas ?

◆ Vincent TERRENOIR